

**DEMANDE D'ATTRIBUTION DE TARIF POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE,  
LES ACTIVITES PERISCOLAIRES ET L'ACCUEIL DE LOISIRS**

1) **Nom - Prénom du Payeur de la facture :**

.....

2) **Nom - Prénom de l'allocataire** ayant déclaré l'enfant à la CAF :

.....

N° de l'allocataire (CAF de la Haute -Garonne) : .....

3) **Nom - Prénom de l'enfant :** .....

J'autorise les services de la commune à récupérer mon Quotient Familial (QF) auprès de la CAF Haute-Garonne.

**QF PRIS EN COMPTE : JANVIER 2022 - DOCUMENTS A FOURNIR AVEC LA DEMANDE :**

• **Vous êtes allocataire de la CAF Haute-Garonne :**

- Si vous avez coché l'autorisation de récupération du QF, les services se chargent de le mettre à jour ;
- Si vous ne l'avez pas coché, veuillez nous fournir votre attestation de QF de JANVIER 2022.

• **Vous n'êtes pas allocataire de la CAF Haute-Garonne mais d'un autre département :**

Vous devez nous transmettre votre attestation de QF de JANVIER 2022.

• **Vous dépendez d'un autre régime ou votre QF n'est pas disponible sur la CAF :**

Vous devez nous fournir votre avis d'imposition 2021 (sur les revenus 2020) du foyer et votre dernière attestation de prestations familiales.

**Le tarif est valable jusqu'au 31.08.2023 et doit être renouvelé chaque année scolaire.**



**IMPORTANT** : A défaut du retour de ce document et des pièces à fournir, la tranche tarifaire la plus élevée sera appliquée.

Document à retourner au Guichet Unique avec le dossier d'inscription de l'enfant ou par mail à l'adresse suivante : [regie@mairie-grenade.fr](mailto:regie@mairie-grenade.fr)

A Grenade, le .....  
Signature